Service de remboursement flexible (SRF)

Questions et réponses

1. **Combien de temps avant une distribution doit-on fournir à Mackenzie les instructions pour établir un SRF pour le compte d'un investisseur?**
   Mackenzie doit recevoir le formulaire d'instructions du SRF au moins 2 jours ouvrables avant la date de distribution.

2. **Quand les distributions mensuelles régulières ont-elles lieu?**
   Les distributions mensuelles régulières ont lieu l'avant-dernier vendredi de chaque mois.

3. **Quand la distribution mensuelle régulière de février 2012 aura-t-elle lieu, et quand faut-il fournir des instructions pour pouvoir établir un SRF pour cette distribution?**
   L'avant-dernier vendredi de février 2012 tombe le 17 février. Mackenzie doit donc recevoir le formulaire d'instructions du SRF avant le mercredi 15 février.

4. **Dans quel format Mackenzie doit-elle recevoir les instructions relatives au SRF? Peut-on les envoyer moyennant FundSERV?**
   À l'heure actuelle, FundSERV ne dispose pas d'interface pour le SRF. Par conséquent, Mackenzie ne peut accepter que les instructions sur support papier.

5. **Où puis-je me procurer le formulaire d'instructions du SRF?**
   Ce formulaire est disponible à la section « Demandes et formulaires » du site www.mackenziefinancial.com/srf

6. **Qui doit signer le formulaire d'instructions?**
   Pour les comptes au nom du client, le client et son conseiller doivent signer le formulaire d'instructions. Pour les comptes prête-nom, le conseiller doit signer le formulaire d'instructions et le sceau du siège social du courtier/prête-nom est aussi exigé.

7. **Comment modifier ou arrêter un SRF déjà en cours?**
   Il y a deux façons d'arrêter, modifier ou reprendre les remboursements en espèces qui ont été personnalisés en ayant recours au SRF :

   1) en présentant un formulaire d'instructions ou
   2) en présentant une lettre d'instructions.

   Veuillez noter que, quelle que soit la méthode choisie, les exigences relatives aux signatures et au sceau, telles que décrites à la question précédente, s'appliqueront.

8. **Quels types de titres de fonds sont admissibles au SRF?**
   Tous les titres de fonds versant des distributions mensuelles régulières à taux fixe sont admissibles au SRF, à moins que ces titres n'aient été souscrits selon l'option de rémunération pour régimes collectifs de Mackenzie.

9. **Est-il possible d'utiliser le SRF pour les titres souscrits selon l'option en dollars US de Mackenzie?**
   Oui, mais pour ces titres de fonds il n'est pas possible d'effectuer un dépôt direct de remboursements en espèces. Plutôt, les remboursements en espèces de ces titres seront payés aux investisseurs par chèque en dollars US que Mackenzie enverra par la poste.

10. **Quels comptes peuvent avoir recours au SRF?**
    Tous les comptes prête-nom sont admissibles au SRF. Seuls les types de compte au nom du client suivants sont admissibles : comptes imposables et CELI.

11. **Le SRF peut-il aussi être utilisé pour les distributions de fin d'année?**
    Non, le SRF ne s'applique qu'aux distributions mensuelles régulières versées par les titres de séries de fonds. Si une de ces séries verse une distribution de fin d'année, celle-ci sera automatiquement réinvestie.

12. **Si un SRF a été établi sur un compte prête-nom, comment le client recevra-t-il le versement en espèces?**
    Le versement en espèces sera remis au prête-nom, comme c'est le cas pour tous les versements systématiques à même les comptes prête-nom. Le prête-nom remettra ensuite le versement en espèces au client. En ce qui concerne, les comptes au nom du client, le versement en espèces est remis directement au client, par chèque ou moyennant un dépôt direct.

13. **Est-il possible de choisir un versement mensuel à taux fixe (p. ex., 0,4 % par mois) au lieu de 4,8 % par année?**
    Le versement en pourcentage doit être exprimé en tant que pourcentage annuel. Toutefois, le client peut modifier ce pourcentage en tout temps par écrit.

14. **S'il s'agit d'un pourcentage mensuel, est-il calculé en fonction du solde mensuel du compte, faisant en sorte que le revenu variera d'un mois à l'autre? Ou s'agit-il d'un taux fixe calculé sur le solde initial?**
    Le taux fixe est fondé sur la valeur liquidative par titre le dernier jour ouvrable de l'année précédente. Il n'est pas calculé mensuellement.

15. **Le service APSF en une étape est-il admissible à un FERR (pourvu que le pourcentage dépasse le versement minimum exigé)?**
    Le service APSF en une étape est disponible pour les FERR de prête-nom, et non pour les FERR au nom du client.

16. **Les versements peuvent-ils être déposés dans un autre compte Mackenzie (p. ex., d'un FERR à un compte de placement ou un CELI) au lieu d'un compte bancaire?**
    Oui, le client peut demander que le produit soit déposé dans un autre compte par le biais d'un programme de réinvestissement des dividendes (PRID). Toutefois, théoriquement, il ne s'agit pas de la portion en espèces.